

# PROTOCOLE DES PEUPLES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**23 novembre 2009**

La planète connaît une crise du climat dont les proportions sont catastrophiques. Des mesures draconiennes s'imposent pour inverser la situation. Pendant les 50 dernières années, la température en surface a augmenté au niveau planétaire deux fois plus rapidement qu'au cours du siècle dernier, et elle devrait augmenter encore plus vite dans les décennies à venir. Treize des quinze dernières années (1993-2008) ont été répertoriées comme les années les plus chaudes jamais enregistrées. Ce réchauffement perturbe les conditions météorologiques, met en danger les écosystèmes et la biodiversité, et détruit les vies et les moyens de subsistance des populations, notamment les plus pauvres et les plus vulnérables.

Avec la fréquence accrue des extrêmes de chaleur, l'altération des configurations des précipitations, les cyclones tropicaux plus ravageurs, et l'élévation du niveau de la mer, les changements climatiques infligeront les impacts les plus durs à des millions de pauvres et de défavorisés dans le monde, à savoir les femmes, les peuples autochtones, les paysans, les pêcheurs, les petites nations insulaires et les pays du désert. L'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine font face au raccourcissement des saisons de végétation, la perte ou la dégradation des terres agricoles, la réduction de la production agricole et alimentaire, et les pénuries d'eau douce. Les sécheresses en Afrique pourraient causer la malnutrition, la faim, et la famine à grande échelle. L'Asie confronte déjà les inondations et les éboulements de terrain, et les dégâts ne cessent de croître en termes de préjudices, décès et maladies. En Amérique Latine, l'accroissement des températures et la réduction de la biodiversité dans les forêts tropicales auront pour conséquence la dévastation des communautés autochtones. L'élévation des niveaux des mers et l'augmentation des ondes de tempête menacent les populations des petites îles et les communautés côtières, de même que l'augmentation de la température des eaux diminue les populations de poissons.

La déstabilisation du climat planétaire est causée par la croissance sans précédent des gaz à effet de serre émis par les activités humaines dans l'atmosphère au cours des deux derniers siècles. La croissance la plus dangereuse à cet égard est celle des émissions du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), attribuée à l'usage effréné des combustibles fossiles pour obtenir de l'énergie en vue d'alimenter l'industrie, le commerce, le transport, l'agriculture industrielle et la production alimentaire capitalistes, ainsi que le militarisme. La déforestation étendue contribue également aux émissions et paralyse la capacité planétaire de recyclage du carbone. La concentration accrue des gaz à effet de serre générés par l'homme dans l'atmosphère occasionne un réchauffement qui approche rapidement 2 degrés centigrades au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui constitue le seuil approximatif pour déclencher un changement climatique catastrophique.

Les deux derniers siècles ont été jalonnés de grands progrès dans les technologies, la production et les niveaux de vie. Cependant, ces progrès ont été réalisés par l'utilisation désaxée et la surexploitation des ressources communes de la planète, au profit d'une minorité de la population mondiale et aux dépens et au prix de la privation du reste de cette population. Au premier rang de cette injustice, il y a les entreprises multinationales du Nord dont la quête effrénée du profit a nécessité le contrôle d'énergies et de ressources colossales. Il s'agit d'une situation qui a non seulement abouti à la destruction écologique, mais aussi à la dépossession et à l'appauvrissement d'un grand nombre de populations. Certes, les deux siècles d'émissions et de destruction écologique accrues coïncident avec deux siècles d'inégalité économique en voie d'aggravation entre et dans les pays ; ils coïncident avec la concentration croissante des richesses entre les mains d'une élite mondiale restreinte et l'universalisation de l'indigence pour des masses de l'humanité ; ils coïncident avec la subordination coloniale et néocoloniale des pays ; ils coïncident avec la prise de contrôle et l'exploitation par les entreprises des ressources naturelles et productives du Sud ; ils coïncident avec la perte de la souveraineté économique et politique du Sud au profit des puissantes organisations économiques et politiques telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation Mondiale du Commerce, et ainsi de suite. Le système qui a généré les changements climatiques est bel et bien le même système qui a été derrière la pauvreté et le sous-développement structurels qui ont aggravé la vulnérabilité de millions d'êtres qui n'assument aucune responsabilité, sinon peu, dans l'avènement des changements climatiques.

Les preuves scientifiques indiquent que les changements climatiques et leurs impacts se font déjà sentir plus tôt et d'une manière plus forte que prévu initialement. Les glaciers de l'Arctique, de l'Antarctique et du Groenland fondent plus vite ; les océans s'acidifient rapidement ; et la hausse des températures de surface dans les océans Pacifique et Atlantique engendre des cyclones plus dévastateurs. Des solutions draconiennes et socialement équitables sont nécessaires d'urgence. Les émissions doivent culminer et chuter rapidement pour stabiliser la concentration du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère à une valeur de 350 parties par million (ppm), et maintenir le réchauffement, autant que possible, en dessous de 1,5 degré centigrade, afin de limiter les effets désastreux des changements climatiques sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde. L'action mondiale en vue d'atteindre ce but devra reconnaître et redresser les mécanismes socialement inéquitables qui sont à l'origine des changements climatiques ; doit être juste et équitable ; doit refléter la responsabilité historique et la capacité d'agir ; doit permettre la représentation démocratique et la participation des pauvres ; et doit véritablement parer à leurs besoins.

Néanmoins, les efforts officiels qui existent actuellement en matière d'action pour le climat sont bien à la traîne, par rapport au rythme de déroulement des changements climatiques et leurs impacts. Non seulement les gouvernements et les compagnies du Nord ont refusé d'assumer pleinement leur responsabilité historique en vue de réduire les émissions et soutenir les initiatives en faveur du climat dans le Sud, mais ils ont

notoirement exploité la crise climatique pour élaborer, légitimer et appliquer des solutions égocentriques qui donnent lieu à de nouvelles opportunités de profit et consacrent et élargissent le pouvoir des entreprises sur les ressources naturelles, les systèmes de production et des énergies, les fonds et les technologies.

Les puissants intérêts minoritaires du Nord et des entreprises ont sapé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Protocole de Kyoto à cette convention a réduit la responsabilité et l'obligation de rendre compte concernant la crise climatique par le biais de la marchandisation du patrimoine atmosphérique. Le système commercial des compensations et des émissions transfère les coûts d'ajustement des riches vers les pauvres, crée de nouvelles dépendances, récompense les corporations pour la pollution et renforce leurs opportunités de s'accaparer plus de profits. Les entreprises multinationales et les investisseurs du Nord ont maintenu et ont même augmenté leurs opérations à forte consommation d'énergie par la délocalisation vers les pays du Sud, s'emparant ainsi des élites locales et les ralliant au processus destructif de la production et de la consommation capitaliste.

En outre, les négociations actuelles pour un régime climatique de l'après-2012 semblent aller dans le sens de l'aggravation du problème, plutôt que sa solution. Les grandes puissances ont cherché à gagner du temps en ce qui concerne leur engagement de réduire considérablement les émissions et couvrir les coûts d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement. Ils tentent également de manière agressive d'atteindre un accord qui étendra la responsabilité des réductions obligatoires des émissions aux pays en développement, ou pire encore, l'abandon pur et simple des engagements obligatoires des émissions, faisant preuve d'un mépris total pour l'équité, la justice et leur responsabilité d'avoir causé les changements climatiques.

Il est donc urgent de publier un Protocole des Peuples sur les Changements Climatiques qui exprime la position des peuples à l'égard de ce problème très urgent que confronte l'humanité. Cette déclaration s'articule autour des valeurs et des principes qui doivent guider l'action internationale et les luttes des peuples contre les changements climatiques, et la destruction écologique et socioéconomique sous-jacente.

## **ÉNONCÉ DES VALEURS ET DES PRINCIPES**

Nous, le peuple, sommes unis autour de certains principes et valeurs fondamentaux de développement qui concernent la justice sociale, la démocratie, l'égalité et l'équité, le respect de la dignité et des droits humains, l'équité entre les sexes, le respect pour l'environnement, la souveraineté, la liberté, la libération et l'autodétermination, la saine gestion, la solidarité sociale, la participation et l'autonomisation. Cette déclaration souligne davantage ces principes dans le contexte de la crise climatique mondiale.

1. **La justice sociale** doit être garantie, en reconnaissance des racines systémiques de la crise climatique, de la responsabilité disproportionnée d'une élite restreinte, la vulnérabilité disproportionnée de la majorité aux effets

néfastes, la capacité outrageusement inégale à confronter et à réagir, et les aspirations légitimes du peuple au développement, à l'abri de cette crise.

1.1 Les changements climatiques doivent être abordés non seulement comme un problème environnemental, mais en tant que question de justice sociale dont les causes sont enracinées dans l'économie capitaliste mondiale actuelle qui est essentiellement motivée par la recherche acharnée de profits privés et l'accumulation du capital.

1.2 L'actuel ordre capitaliste mondial, mené par le Nord Planétaire et ses entreprises multinationales, est à l'origine de la surexploitation et l'épuisement des ressources, l'utilisation gratuite des ressources d'énergie et l'émission excessive du gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les politiques du "marché libre" de la "mondialisation" et leur expansion agressive et envahissante dans chaque secteur de l'économie et dans le Sud planétaire, ainsi que l'exploitation par les entreprises multinationales des peuples et de la planète doivent être condamnées.

1.4 Les politiques néolibérales sont imposées en particulier aux populations du Sud mondial par de puissants gouvernements étrangers qui exercent leur influence par le biais des mécanismes multilatéraux, régionaux et bilatéraux tels que les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les accords de libre-échange régionaux et bilatéraux (ALE), les conventions d'investissements et les conditionnalités de l'aide.

1.5 Une partie très considérable des émissions soi-disant « du Sud » résultent en fait des opérations à forte consommation d'énergie que mènent les multinationales du Nord dans les pays du Sud en vue d'exploiter la main d'œuvre et les ressources naturelles de ces pays. Nous reconnaissons en outre que le grave déboisement à travers l'Amérique Latine, l'Asie et l'Afrique est essentiellement dû à l'exploitation forestière commerciale, à l'agriculture de plantation, aux activités minières et aux projets des barrages imposés par les multinationales du Nord.

2. **La souveraineté du peuple** consiste à affirmer le pouvoir du peuple sur les ressources et les institutions en tant que fondement pour la réaction mondiale aux changements climatiques.

2.1 Au centre de l'histoire et de la structure du capitalisme mondial qui a causé les changements climatiques se trouve la monopolisation des ressources, des richesses et des institutions par une élite privilégiée, et la dépossession et la marginalisation qui s'en suivent pour les producteurs de base, les paysans, les ouvriers, les femmes, les pêcheurs, les peuples autochtones. À travers des mécanismes coloniaux et néocoloniaux, les pays du Nord, les entreprises multinationales, et les puissantes bureaucraties mondiales telles que le FMI, la BM et l'OMC, ont arraché le contrôle des économies et des ressources naturelles du

Sud des mains des peuples du Sud, leur portant des préjudices au cours de ce processus.

2.2 En outre, les communautés et les populations marginalisées ne disposent pas d'un contrôle proportionnel sur la planification, la prise de décision et la gestion des initiatives et des organismes existants en matière de mesures climatiques et d'exécution de projets et de programmes en la matière. Elles n'ont pas de bon accès à l'information, ni aux fonds et aux technologies. Les gouvernements du Nord, les institutions financières internationales et les organismes d'aide maintiennent le contrôle sur ces accès.

2.3 Les communautés, les ouvriers, les paysans, les peuples autochtones, les femmes et les autres groupes marginalisés doivent affirmer le contrôle démocratique sur les ressources naturelles, intellectuelles et financières, ainsi que sur les technologies et les réorienter pour servir les besoins sociaux, plutôt que d'augmenter les profits et la croissance des entreprises. Les peuples du Sud doivent revendiquer la souveraineté nationale sur leurs économies et suivre des chemins indépendants et durables sur la voie du développement national.

2.4 Les communautés et les peuples qui subissent les pires impacts des changements climatiques ont un rôle crucial à jouer dans la définition, l'orientation et la détermination de toute initiative menée par un organisme d'action climatique aux niveaux local, national, régional et mondial. Ils doivent bénéficier d'une représentation équitable, d'une participation constructive et du pouvoir de décider des moyens à utiliser en matière d'atténuation et d'adaptation, et de la meilleure manière de les utiliser en vue de répondre à leurs besoins particuliers. Les fonds et les technologies doivent leur être accessibles.

2.5 Les peuples doivent participer de manière effective à travers les luttes et les mouvements sociaux en vue d'affirmer le contrôle démocratique sur les ressources et les institutions qui est indispensable pour aborder le problème des changements climatiques.

**3. Le respect de l'environnement** signifie le rejet des mécanismes du marché qui imposent les liens fondés sur l'argent, au détriment des priorités écologiques. Les besoins de la planète et ses populations doivent l'emporter sur la quête effrénée de la croissance et des profits.

3.1 Nous reconnaissons que la nature est décisive pour la survie de tous et que les ressources naturelles et leur utilisation sont essentielles pour le développement humain durable et l'élimination de la pauvreté, de la mauvaise santé et de la faim. Nous souscrivons pleinement à l'édification de sociétés où les gens jouissent de l'ensemble des droits humains et des libertés fondamentales, et de sorte que le monde que nous créons ne prive injustement les générations futures de ces droits et libertés.

3.2 Nous affirmons que les besoins des êtres humains et de la planète doivent être placés au-dessus des besoins du capital mondial et de la recherche massive de profits privés sur tous les fronts. Les droits de propriété qui permettent d'échanger, d'accumuler et de monopoliser des choses par les quelques privilégiés pour le gain personnel ne doivent pas couvrir les ressources et les biens dont dépendent les moyens de subsistance des populations, y compris les patrimoines local et planétaire.

3.3 Nous sommes convaincus que la croissance démographique augmente la pression des exigences de l'humanité sur la nature, mais que les ressources de la planète sont suffisantes pour satisfaire ces exigences si seulement la production, la réutilisation des ressources et la consommation sont organisées pour parer aux besoins des gens pendant la durée de leur vie et non pas aux besoins de seulement quelques privilégiés qui courent après les profits.

3.4 Les grandes entreprises et les institutions financières internationales se sont concentrées sur le développement, l'application et l'expansion de « solutions » axées sur le marché et rentables qui sont non-viables, malsaines et qui favorisent davantage la réification de l'environnement. De telles « solutions » comprennent l'échange de droits d'émission de carbone, la contrepartie de la fixation du carbone forestier, le bio-carbone, les biocombustibles, le captage et le stockage du carbone, le « charbon épuré », les grandes installations d'énergies nucléaire et hydroélectrique, pour ne citer que quelques unes. Il faut s'opposer aux mécanismes et aux technologies du marché qui élargissent la privatisation et l'enclavement du patrimoine environnemental, et qui posent de nouvelles menaces aux écosystèmes, aux moyens de subsistance, à la santé et à la sécurité alimentaire des communautés.

4. **La responsabilité**, exprimée dans le principe des responsabilités communes mais différenciées, nécessite un mécanisme pour une équité mondialement accessible à tous. Les pays du Nord partagent une responsabilité disproportionnée des émissions historiques.

4.1. Les communautés pauvres et marginalisées sont les plus vulnérables aux effets nuisibles des changements climatiques.

4.2 Les niveaux de consommation des élites de la société sont outrageusement excessifs et ne peuvent ni ne doivent être maintenus, sachant qu'il faudra satisfaire les besoins élémentaires de ces larges populations mondiales qui en sont privées. Ces segments élitistes de la société doivent assumer la plus grande responsabilité de la crise du climat.

4.3 Il existe de larges parties de l'humanité qui dépendent considérablement pour leur survie de l'accès aux ressources naturelles et de leur utilisation, ainsi que de l'état du climat et de l'environnement naturel. Les besoins spécifiques des collectivités agricoles, des populations autochtones, des communautés côtières,

des pêcheurs et d'autres producteurs marginalisés, pauvres et ruraux doivent bénéficier d'une attention particulière dans tout programme d'adaptation.

4.4 L'adaptation ne signifie pas d'accepter les changements climatiques, mais elle est nécessaire pour fournir un secours rapide des impacts réels des changements climatiques qui se font déjà sentir par la plupart des communautés et des pays vulnérables, et ce en attendant que des efforts d'atténuation mondiaux soient suffisamment élaborés pour arrêter le réchauffement de la planète.

## **UN PROGRAMME D'ACTION EN CINQ POINTS**

**Une initiative mondiale exhaustive et concertée, mais différenciée et équitable pour réaliser des réductions considérables, rapides et soutenues des émissions, afin de stabiliser les concentrations du CO<sub>2</sub> à 350 ppm et maintenir la hausse moyenne mondiale de la température à 1,5 C°**

1. Ayant démesurément utilisé et endommagé l'espace atmosphérique et l'environnement au point de causer les changements climatiques, les États et les compagnies du Nord doivent inconditionnellement entreprendre d'importantes réductions des émissions à un taux et à une échelle qui permettront de baisser rapidement les concentrations de CO<sub>2</sub> à 350 ppm ou en dessous, sachant qu'il faudra atteindre les émissions de pointe doivent être atteintes en 2015 au plus tard. Tous les pays du Nord doivent adhérer à un instrument juridiquement contraignant et internationalement appliqué et réglementé, régissant les réductions des émissions.
2. Les pays du Sud doivent réorienter leurs économies vers le développement à faible utilisation du carbone et réaliser des réductions d'émissions qui soient mesurables, notifiables et vérifiables à travers le recours aux transferts compensatoires financiers et technologiques en provenance du Nord.
3. Opérer une transition rapide des combustibles fossiles en tant que source d'énergie et passer aux sources et aux systèmes des énergies renouvelables : éolienne, solaire, géothermique, hydraulique durable et ainsi de suite.
4. Abandonner la production agricole et alimentaire non-viable qui est dominée par les sociétés transnationales agroalimentaires et agrochimiques. L'agriculture industrielle telle qu'elle se pratique de nos jours génère d'importantes émissions de gaz à effet de serre qui résultent de la conversion des terres et de la dégradation des sols, ainsi que l'utilisation démesurée des combustibles fossiles pour les engrais, les pesticides, et le transport de longue distance. Il faudra passer aux méthodes culturales respectueuses de l'environnement qui gardent le carbone dans le sol, dans le contexte d'une production agricole communautaire

diversifiée qui privilégie la réalisation de la sécurité alimentaire et l'autosuffisance.

5. Mettre fin à la déforestation une bonne fois pour toutes. Arrêter l'exploitation minière et les activités de l'exploitation forestière commerciale à outrance auxquelles s'adonnent les entreprises multinationales dans les pays du Sud, et l'empiétement dans les forêts par les plantations des cultures de rente destinées à l'exportation.
6. Rejeter les conditionnalités de l'aide et les politiques imposées par la Banque Mondiale et le FMI, et abroger les régimes commerciaux inégaux, multilatéraux et bilatéraux, qui portent atteinte à la réglementation environnementale et permettent l'exploitation à outrance, la pollution et la destruction des ressources du Sud par les compagnies du Nord.
7. Mettre immédiatement un terme à toutes les subventions et à tous les investissements des gouvernements et des institutions financières publiques internationales du Nord dont bénéficient les projets des combustibles fossiles qui vont enfermer le monde bien loin à l'avenir dans des systèmes d'énergie, de production et de transport tributaires du carbone. Réorienter les fonds publics vers la recherche et les investissements dans le développement de technologies respectueuses de l'environnement, de systèmes d'énergies renouvelables et de transports de masse durable, etc.
8. Mettre un terme aux guerres ruineuses et destructives et réorienter les budgets militaires au soutien de la préservation de l'environnement et la transition aux technologies et aux systèmes viables.

### **Exiger la réparation des pays du Sud et des pauvres par les États et les entreprises multinationales du Nord, et les institutions contrôlées par le Nord en vue de réparer les injustices historiques liées aux changements climatiques**

1. Exiger l'attribution et le transfert obligatoires et inconditionnels de ressources financières et technologiques par le Nord pour soutenir l'*adaptation* (couvrir et faire face aux pertes résultant des impacts climatiques nuisibles et mettre en place des systèmes résilients aux changements climatiques) et l'*atténuation* (transition vers des voies de développement durable à faible carbone, et réalisation de réductions d'émissions mesurables, notifiables et vérifiables à titre non exécutoire) dans les pays du Sud.
2. Les États du Nord doivent fournir aux pays en développement un financement suffisant, prévisible et obligatoire pour la lutte contre le changement climatique. Les fonds pour le changement climatique font office de dédommagement et non pas d'aide. Ces fonds doivent se situer au dessus des engagements officiels des pays développés en matière d'assistance au développement, pris de longue date et demeurant insatisfaits (0,7% du revenu national brut) ; doivent provenir

essentiellement de sources publiques ; doivent prendre forme de transferts financiers définitifs et inconditionnels ; et doivent être régis démocratiquement et directement accessibles aux communautés et leurs organisations. Les marchés du carbone ne doivent assumer aucun rôle dans le financement de la lutte contre le changement climatique.

3. Re-canaliser toutes les ressources provenant des mécanismes de financement et des fonds du climat sous contrôle des donateurs, et s'opposer à l'implication des organismes d'aide du Nord et des institutions financières internationales dans les finances de la lutte contre le changement climatique. Les bénéficiaires visés ne disposent d'aucune implication significative, ni de pouvoir sur la conception, la gouvernance et la remise de ces fonds. Ces fonds ne font que s'ajouter au fardeau de la dette de nombreux pays pauvres qui se trouveront forcés d'accepter des conditions politiques en échange de l'accès à ces ressources financières.
4. Rejeter les plans d'assurance privés et la vente des titres de créance aux marchés financiers en tant que mécanismes permettant de se procurer des fonds pour l'adaptation. Ces plans transfèrent le fardeau du financement aux pays en développement et aux entités individuelles, et permettent aux compagnies et aux fonds privés de tirer profit de la vulnérabilité qu'ils rencontrent.
5. Abroger les droits de propriété intellectuelle et les restrictions commerciales qui imposent des contraintes à l'accès du peuple aux technologies qui n'affectent pas le climat, et qui brident aussi la capacité de promouvoir des alternatives à faible intensité de carbone.
6. Rejeter l'imposition des fonds de lutte contre le changement climatique qui génèrent l'endettement, ainsi que les conditions de la politique néolibérale qui régissent l'accès à de tels fonds.

**Rejeter les fausses solutions qui permettent aux États et aux entreprises du Nord de continuer à nuire à l'environnement et aux communautés, à fournir de nouvelles et de plus grandes opportunités de profit, et à renforcer et étendre le contrôle des entreprises sur les ressources naturelles et les technologies**

1. Abolir tous les marchés du carbone. Mettre immédiatement un terme aux échanges des quotas d'émission et aux compensations qui servent de mécanismes aux pays et aux entreprises du Nord pour tenir leurs engagements en matière d'émissions. Le système de plafonnement et d'échange des droits d'émission a échoué dans la réalisation du peu de réductions d'émissions auxquelles les pays riches se sont engagés, de même que ce système n'a fait que privatiser et mercantiliser l'atmosphère. Les marchés de carbone du Nord permettent aux grands pollueurs historiques de se soustraire aux importantes réductions des émissions en échangeant entre eux les droits de polluer l'atmosphère qu'ils ont

obtenus gracieusement auprès des gouvernements du Nord. La compensation des émissions de carbone permet aux entreprises du Nord de poursuivre leur pollution en finançant dans les pays en développement des projets qui sont contestables du point de vue environnemental et social, rejetant ainsi la responsabilité et les risques associés à la réduction des émissions sur le Sud.

2. S'opposer à l'expansion des mécanismes de compensation des émissions qui transfèrent le fardeau de la réduction des émissions aux Sud, récompensent les grands pollueurs, et affaiblissent et retardent davantage les efforts visant à faire baisser les émissions du Nord au moyen de mesures obligatoires. S'opposer à l'extension de la compensation dans les espaces du Sud, y compris :
  - a. les forêts, ce qui risque de déloger les populations autochtones et les communautés qui dépendent des forêts ; de placer les forêts sur pied sous le contrôle d'entreprises privées; de promouvoir l'expansion des plantations forestières monocultures qui nuisent à la biodiversité et aux écosystèmes forestiers; et de récompenser les *déboiseurs*;
  - b. les terres agricoles, ce qui risque de décimer davantage les forêts et les terres destinées à la production vivrière; d'enclaver les terres communales et déloger les paysans et les communautés rurales; de récompenser les propriétaires et les multinationales agro-industrielles, et de mettre plus de terres sous leur contrôle privé; et d'intensifier l'agriculture industrielle. S'opposer au déploiement à grande échelle des technologies sous contrôle des entreprises, telles que le bio-carbone et la technique du semis direct qui favoriseront l'inclusion des sols dans les mécanismes de compensation des émissions de carbone.
3. Mettre fin à la production commerciale à grande échelle et à l'utilisation des agro-carburants. La production à grande échelle des agro-carburants aggrave les émissions de gaz à effet de serre en forçant la conversion intensive des bonnes terres arables, des forêts et des parcours en plantations qui dégagent le carbone dans l'atmosphère – sans parler du fait que cela rétrécit les terres de production vivrière, fait monter les prix des denrées alimentaires vers la hausse, aggrave l'insécurité alimentaire et déloge les communautés forestières et rurales.
4. Rejeter le "charbon épuré", le captage et stockage du dioxyde de carbone, l'énergie nucléaire, et les barrages géants en tant que moyens de remplacement des combustibles fossiles servant de sources d'énergie. Ces projets sont destinés à alimenter les besoins énergétiques croissants des entreprises multinationales et des élites mondiales, mais n'enrayent pas la dépendance des combustibles fossiles, et encore moins l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre. En outre, ils posent d'énormes risques à la sécurité et à la santé des communautés, de même qu'à la stabilité des écosystèmes.
5. S'opposer aux mégaprojets de géo-ingénierie qui manipulent l'environnement et

altèrent à grande échelle les systèmes qui fonctionnent de manière naturelle. Ces projets mal conçus sont extrêmement coûteux, complexes et risqués, et font fi des mesures saines, réalistes et pratiques de lutte contre les impacts des changements climatiques. De tels pétrins technologiques extravagants comprennent la fertilisation des océans, la pulvérisation de sulfates dans l'atmosphère, le placement de pare-soleil dans l'espace, et le revêtement en plastique des déserts.

6. Rejeter les cultures brevetées génétiquement modifiées et "résistantes au climat". Mettre fin à l'expansion des droits de brevet appliqués aux semences résilientes au changement climatique par les firmes de biotechnologie et d'agrochimie, ce qui risque de priver les petits fermiers de la capacité de faire face aux impacts des changements climatiques. Mettre un terme à la manipulation génétique des cultures par les entreprises, et promouvoir l'enrichissement de la biodiversité agricole en tant que méthode efficace permettant de renforcer la résistance des cultures aux conditions climatiques imprévisibles et sévères.

### **Lutter pour des solutions écologiquement viables, socialement justes, favorables à la population et durables**

1. Veiller à ce que les organismes officiels chargés de l'action climatique deviennent des institutions démocratiques, participatives et équitables. Prendre des mesures pour assurer la représentation sectorielle et la participation des groupes les plus vulnérables aux changements climatiques (y compris les femmes, les populations autochtones, les petites nations insulaires et les pays du désert, la jeunesse, les fermiers, les pêcheurs) à la gouvernance de ces institutions et aux prestations de soutien et de solutions.
2. Affirmer la souveraineté et le contrôle démocratique des peuples sur les ressources et les patrimoines de production planétaires, de même que la distribution équitable de la richesse qui résulte de leur utilisation. Les nations, les communautés et les secteurs doivent pouvoir utiliser leurs ressources en vue de satisfaire leurs besoins sociaux et emprunter des chemins indépendants et écologiquement viables sur la voie du développement.
  - Inverser la tendance de la mondialisation néolibérale.
  - Transformer les institutions économiques et politiques internationales ou les remplacer par des institutions démocratiques et responsables qui respectent la souveraineté nationale et les droits des peuples, et reconnaissent l'importance de l'équité et de la solidarité internationales.
  - Abolir le commerce et l'investissement inégalitaires qui permettent l'exploitation, la privatisation et la destruction à outrance des ressources naturelles du Sud, et enferment les économies du Sud dans la dépendance de

l'extraction de ressources et de l'agriculture industrielle tournées vers l'exportation, ce qui priorise la demande du Nord et des firmes multinationales au détriment des besoins nationaux, et constituent en même temps de grandes sources d'émissions de gaz à effet de serre.

- Réorganiser les relations commerciales et d'investissement internationales autour de règles qui privilégient la souveraineté économique, l'autonomie, les droits des peuples, et la coopération, plutôt que l'intégration intempestive, la dépendance, le pouvoir des entreprises, et la concurrence désastreuse.
  - Réformer les régimes intérieurs du commerce et de l'investissement en faveur des droits et de la souveraineté des populations sur les ressources naturelles. Réglementer la propriété corporative et l'exploitation étrangères des ressources naturelles, et tenir les firmes responsables du respect de normes environnementales et communautaires rigoureuses.
  - Promouvoir la production vivrière communautaire durable en vue d'atteindre l'autonomie et la souveraineté alimentaire.
  - Les pays, notamment du Sud, doivent adopter un cadre global de politique nationale pour la diversification économique et pour satisfaire les besoins collectifs du présent et des générations futures, notamment les pauvres et les marginalisés de la société.
3. Réorganiser les entreprises et les unités de production conformément aux modes communautaires de propriété et de gestion. Remplacer la quête des profits et de l'accumulation privée par l'accomplissement du besoin social et des finalités sociales plus vastes telles que l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire en tant qu'objectifs de la production.
  4. Institutionnaliser la planification démocratique et la gestion participative dans l'utilisation et la conservation des ressources dans la production, la consommation et autres usages sociaux actuels et à venir. La planification sociale permet de s'assurer que les ressources soient utilisées de telle manière que les droits de la population soient protégés et que les besoins sociaux soient couverts de manières écologiquement viables. La planification et la gestion doivent intégrer les connaissances et les pratiques scientifiques adaptées aux conditions locales. Il faut en outre veiller à la promotion de la conservation communautaire des ressources.
  5. Investir davantage de ressources publiques dans la recherche-développement portant sur les domaines de l'énergie, de la production et des systèmes de transport respectueux de l'environnement. Réorienter la science, l'éducation, et la recherche-développement loin de leur caractère commercial et propriétaire actuel, vers la production de la connaissance qui vise le bien-être et le développement sociaux. Promouvoir l'éducation à l'écologie et à la consommation socialement

responsable.

6. Institutionnaliser les mécanismes coopératifs avec d'autres pays dans la bonne intendance du patrimoine mondial ou des ressources communes, telles que les océans, les fleuves, les forêts et le climat, sur la base de la solidarité et des engagements partagés.

### **Renforcer le mouvement des peuples sur les changements climatiques**

Il est clair que la résolution de la crise climatique nécessite une profonde transformation sociale. Les modèles de pouvoir inégaux qui président à des injustices telles que la pauvreté, la faim, l'exploitation et le colonialisme sont les mêmes modèles qui ont été derrière la destruction écologique et les changements climatiques. Et comme cela s'applique à d'autres injustices, la crise climatique et ses racines ne peuvent être abordées qu'à travers les luttes politiques du peuple.

Nous soulignons l'importance de l'éducation, l'organisation et la mobilisation populaires en vue de promouvoir et réaliser notre vision et notre programme alternatifs. Nous continuons à faire preuve de vigilance même lorsque les gouvernements expriment un soutien pour un programme progressif, et nous les tenons responsables de rendre des comptes, à travers la participation et la mobilisation. Nous demeurons toujours critiques à l'égard des tentatives visant à compromettre les intérêts de la majorité et des marginalisés.

Nous nous engageons à mettre à profit les puissants réseaux des mouvements qui militent pour l'action en faveur du climat et qui ont émergé partout dans le monde. Les actions locales contre les émissions des gaz à effet de serre ont gagné du terrain à travers le globe et ont enraciné les luttes quotidiennes pour le développement.

Nous allons encore développer et faire progresser un mouvement du peuple sur les changements climatiques qui soit fort, vaste, répandu et populaire, en solidarité avec d'autres mouvements sociaux, dans le but de promouvoir le programme d'action du peuple sur le climat et la transformation sociale, lutter pour des solutions qui garantissent la justice et les droits démocratiques pour les peuples, et contester les puissants intérêts de l'élite et des firmes qui cherchent à dérouter et saper notre mouvement.